

Nouveau bac: le ministère valide le contrôle continu renforcé dès la rentrée

Paris, 9 juil. 2021 (AFP) -

Le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a décidé d'ajuster sa réforme du baccalauréat en renforçant le contrôle continu et en abandonnant les épreuves communes dès la rentrée, selon un communiqué publié vendredi. Jean-Michel Blanquer avait présenté cette proposition d'ajustement aux organisations syndicales à la fin du mois de juin. Elle a été étudiée jeudi par ces organismes dans le cadre d'un Conseil supérieur de l'éducation (CSE). La répartition des modes d'évaluation du bac nouvelle formule est maintenue: les épreuves terminales pèseront 60% de la note finale et le contrôle continu 40%. Toutefois, le mode d'évaluation de chaque discipline est "clarifié", affirme le ministère.

Le français, les deux enseignements de spécialité suivis en Terminale, la philosophie et le grand oral seront évalués sous forme d'une épreuve finale.

Le contrôle continu concerne les langues vivantes, l'histoire-géographie, l'éducation physique et sportive, l'enseignement scientifique, l'enseignement de spécialité suivi en Première et l'enseignement civique.

Les notes pour ces matières seront établies "sur la base de la seule moyenne générale issue des moyennes annuelles des bulletins scolaires du cycle terminal".

Les évaluations communes, qui devaient initialement aussi être comptabilisées dans le contrôle continu, sont supprimées. Elles avaient été décidées en 2018 pour apaiser certaines oppositions syndicales à la réforme du bac.

"L'esprit du nouveau baccalauréat est ainsi renforcé, pour inciter chaque élève à s'impliquer toute l'année dans ses apprentissages et préserver la dimension nationale et symbolique de l'examen", souligne le ministère.

Face à cet ajustement, les syndicats enseignants se sont montrés partagés: certains ont salué la suppression de ces épreuves communes "lourdes" à gérer pour les établissements mais d'autres ont dénoncé l'accent mis sur le contrôle continu, accusé notamment d'accroître les inégalités entre les élèves et les établissements.

En raison de la pandémie, le contrôle continu a représenté au minimum 82% de la note finale du baccalauréat cette année.

[vac/asm/pga/rhl](#)

Afp le 09 juil. 21 à 13 53.